

SOUPAPE DE SURETE THERMIQUE SIMPLE

SECURITE THERMIQUE ET VASE FERME

Dans certains cas et après étude, un équipement de décharge thermique peut permettre de refroidir directement la chaudière en cas de surchauffe. En effet, quand une température supérieure à 90°C est détectée dans le bouilleur par l'intermédiaire d'une sonde reliée à celui-ci, la soupape de sécurité thermique va faire circuler de l'eau froide venant du réseau d'eau, l'évacuer à l'égout et ainsi refroidir le bouilleur.

Ce système doit aussi être couplé à 2 soupapes de sûreté 3 bars et à un vase d'expansion fermé dimensionné. Tous les dispositifs de sécurité doivent être accessibles à tous moments pour l'entretien et les vérifications de fonctionnement. Des contrôles doivent être effectués régulièrement et au moins une fois l'an.

Le circuit de décharge thermique ne doit en aucun cas être utilisé pour la production d'eau chaude sanitaire.

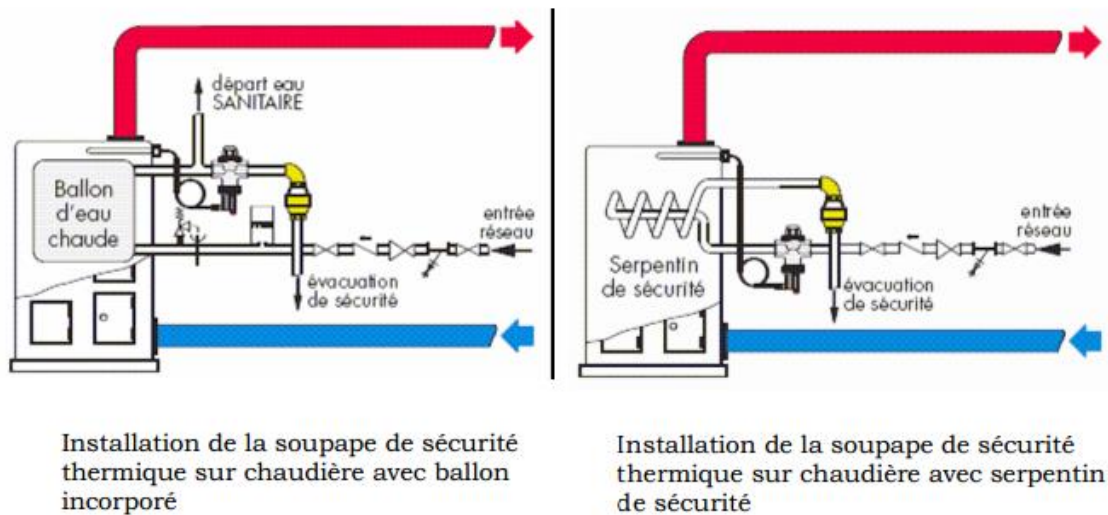
NE JAMAIS ISOLER LE BOUILLEUR DE L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE A LAQUELLE IL EST RACCORDE PAR DES VANNES DE FERMETURE.

EQUIPEMENT DES APPAREILS

Tous les appareils sont équipés d'une chambre de refroidissement ou d'un serpentin d'émergence permettant l'utilisation d'une soupape thermique simple.

POSE

La sonde de température doit être installée au plus près de la chaudière, sans aucun organe de réglage ni de fermeture entre le foyer et la sonde.



La sonde doit être montée directement dans la partie haute de la chaudière dans un piquage prévu à cet effet. Elle ne peut être déportée, pour ceci veuillez utiliser un modèle avec un capillaire plus long (jusqu'à 5 ml, disponible sur notre site internet). Le diamètre de l'alimentation d'eau sera de 14 mm intérieur, et la pression limitée à 1.5 bar avec un réducteur de pression. Le diamètre d'évacuation de l'eau sera de 22mm minimum. Le montage d'un filtre est nécessaire. La soupape utilisée lors des essais et qui a donné entièrement satisfaction, est de marque CALEFFI, celle-ci s'ouvre à 85°C.